



Violences sur les mineur·es : changer la société

Affaire Le Scouarnec, homes indiens en Guyane, scandale de Bétharram entraînant la libération de la parole d'anciens élèves d'établissements privés... les révélations se multiplient et dévoilent l'ampleur des violences physiques, morales et sexuelles faites à des enfants et des jeunes. La FSU adresse son soutien aux victimes. Elle est révoltée face à l'inaction et l'incurie des diverses institutions qui ont prévalu pendant des années, ainsi que par la protection de fait dont ont bénéficié les agresseurs. La révélation de l'ampleur de ces violences et de ces actes de pédocriminalité appelle à une prise de conscience et une réaction de l'ensemble de la société.

Les témoignages glaçants des victimes révèlent une conception de l'éducation empreinte d'autoritarisme et de domination violente des adultes sur les enfants. Ils montrent aussi la culture du silence, voire du secret qui prévalait et qui prévaut encore sur les faits de violences et de VSS contre les mineur·es. Il est indispensable de rompre avec cette culture : la parole des victimes doit être crue et considérée, et les victimes protégées.

Les lieux dans lesquels les enfants et les jeunes vivent, crèches, établissements scolaires, internats, foyers socio-éducatifs notamment doivent faire l'objet d'une politique de contrôle régulière et volontariste.

Les établissements privés, qu'ils soient ou non sous contrat avec l'État, et en particulier les institutions religieuses, ne doivent en aucun cas déroger à la règle. Au contraire, l'ampleur des violences sexuelles au sein de l'Église catholique exige que ce contrôle soit exercé avec une rigueur particulière. A cet égard, l'inertie de l'Education nationale pendant 30 ans dans l'affaire Bétharram est incompréhensible. La FSU exige que toute la lumière soit faite sur la chaîne de responsabilité interne qui a conduit à ne pas traiter les signalements qui ont existé.

Le contenu du programme d'EVARS, adapté à l'âge et la maturité des élèves, est de nature à libérer la parole des victimes et à favoriser la détection et la prévention des violences sexuelles, notamment intra familiales. Au-delà, il peut contribuer à l'apprentissage du respect de soi et d'autrui, et à la construction de relations égalitaires. Ce programme devra s'appliquer à la rentrée 2025, dans tous les établissements publics et privés sous contrat : les ministères concernés ne doivent pas reculer face aux pressions de groupes politiques ou religieux.

La mise en œuvre de ces programmes implique une formation de qualité. Tous et toutes les professionnel·les qui travaillent avec les enfants et les adolescent·es doivent être davantage sensibilisé·es aux violences et formé·es à leur détection et à l'accompagnement des victimes. Recueillir la parole, orienter vers les bon·nes interlocuteurs et interlocutrices, les bonnes institutions ne s'improvisent pas.

.../...

Le Ministère de l'Éducation nationale comme les ministères en charge de l'enseignement agricole et maritime, doivent engager rapidement un plan de formation de l'ensemble des personnels, qu'ils et elles enseignent dans le public ou dans le privé.

Au-delà de l'Éducation nationale, la PJJ, l'Aide sociale à l'enfance, la PMI sont des services publics qui contribuent à la santé et à la protection de la jeunesse : ils doivent aussi recevoir les moyens d'assurer la prévention, la détection et la protection des mineur·es victimes de violences psychologiques, physiques comme sexuelles. Le manque de moyens de la justice, de l'hôpital ou des collectivités territoriales empêche de proposer des solutions adaptées, laissant perdurer des situations dans lesquelles les victimes sont en danger.

Ces affaires ne sont pas isolées et témoignent d'un système qui offre peu de place et de considération à la jeunesse. Il est temps de rompre avec ces logiques, de protéger les enfants et les jeunes et de leur permettre de se former, de s'émanciper, de trouver une place dans une société capable de faire reculer toutes les formes de domination et de violence.

Bagnolet le 6 mars 2025